EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7167 SÉANCE DU 29 mars 2021 Sont présents: Rémy Vincent Grand Chef Denis «Kalo» Bastien Chef familial Carlo Gros-Louis Chef familial Dave Laveau Chef familial René «Wellie» Picard Chef familial Stéphane B. Picard Chef familial Daniel Sioui Chef familial Jean-Mathieu Sioui Chef familial Tina Durand Secrétaire

CRÉATION DU POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) a la volonté de répondre à ses besoins évolutifs et de maintenir une fonction publique moderne;

Attendu que le CNHW souhaite assurer la sécurité et la modernisation de son parc informatique;

Attendu que le mandat des technologies de l'information est présentement sous la responsabilité de la direction des Services administratifs et des Finances;

Attendu que le CNHW a octroyé un contrat à la firme Deloitte en date du 20 novembre 2019 pour l'optimisation de la structure et la planification de la main-d'œuvre et relève;

Attendu que la firme Deloitte recommande la création d'un poste de directeur adjoint des Technologies de l'information qui assurera un support à la direction des Services administratifs et des Finances;

Page 1 de 2

VRAIE	COPIE CERTIFIÉE		
CE	30 mars	2021	Résolution adoptée à l'unanimité
/	two Du	rand	The state of the s

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

Canada,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7167 SÉANCE DU 29 mars 2021

CRÉATION DU POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Attendu que le comité de dotation est en accord avec la recommandation émise par Deloitte pour la création du poste de cadre qui sera intitulé directeur adjoint des technologies de l'information.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé par le Chef familial René W. Picard, appuyé par le Chef familial Dave Laveau, et résolu :

- De procéder à la création du poste de directeur adjoint des Technologies de l'information;
- Que les conditions de travail du poste sont celles prévues à la politique unifiée de gestion des cadres du Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) en vigueur au moment de la signature de la présente;
- De déclencher la procédure d'affichage et le processus de sélection pour le poste de directeur adjoint des Technologies de l'information;
- De procéder à l'évaluation du poste par le biais du système d'évaluation des cadres en vigueur au CNHW.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

30 mars

2021 Résolution adoptée à l'unanimité

TINA DURAND